

Publié le jeudi 02 juin 2011

Les producteurs victimes de la psychose concombre



Augustin Pepe encadré par Jean-Jacques et Dominique Fieschi : « Les agriculteurs corses sont doublement pénalisés. En temps normal, par la concurrence déloyale de pays comme l'Espagne. En situation de crise, par le boycott généralisé que les consommateurs décrètent sur un produit, sous l'effet de la psychose ! ».

Si on n'est donc plus sûr aujourd'hui que des concombres infestés par une redoutable bactérie aient été à l'origine de la grave crise sanitaire qui s'est déclarée en Allemagne (mais qui a en réalité touché plusieurs pays d'Europe) celle-ci a toutefois de fâcheuses conséquences pour les producteurs corses, victimes du phénomène de « boycott intégral » de cette variété de cucurbitacée.

L'effet, bien entendu, d'une forme de psychose et d'un fâcheux amalgame auxquels ils disent payer un tribut d'autant plus injuste qu'ils n'ont de cesse, depuis de nombreuses années, de dénoncer les dangereuses pratiques agricoles de certains pays, au premier rang desquels figure l'Espagne.

Une situation qui a conduit Jean-Jacques Fieschi et Augustin Pepe, respectivement président de l'association des producteurs de fruits d'été corses (APFEC) et de l'organisation des maraîchers corses (OMC) à interpeller une fois de plus l'opinion publique insulaire pour qu'elle sache faire la part des choses.

Suivant l'expression consacrée : il s'agit pour elle de trier le bon grain de l'ivraie.

Si la suspicion sur le concombre d'Espagne s'est atténuée ces dernières heures, le mal est fait, une fois de plus...

J-J.Fieschi et A.Pepe : Absolument. Les retours des détaillants sont ainsi sans équivoque : le concombre est mis complètement à l'index alors même que celui issu de la production locale est cultivé - comme tous nos fruits et légumes - dans le plus grand respect des normes sanitaires et environnementales, mais également des règles sociales. Ce problème de main-d'oeuvre étant, comme on le sait, l'explication principale au différentiel de prix. En fait, nous sommes pénalisés à double titre. En temps normal, nous subissons une concurrence déloyale (dues aux réglementations sanitaires et sociales qui sont strictement appliquées en France). Et quand un incident survient - tel celui du concombre aujourd'hui - nous sommes frappés de plein fouet par le réflexe de boycott généralisé du produit.

Que du concombre en provenance d'Espagne ait pu provoquer une telle crise sanitaire n'était, quoi qu'il en soit, pas pour vous surprendre...

J-J.F et A.P : Bien au contraire. Nous nous efforçons depuis longtemps de porter à la connaissance du grand public cette réalité : consommer des fruits et légumes venus d'Espagne et du Maroc est dangereux pour la santé ! De nombreux produits phytosanitaires totalement interdits en France (car de haute toxicité) sont toujours autorisés dans ces pays. C'est le cas de pesticides mais aussi de traitements chimiques employés pour que les produits supportent les importants délais d'acheminement (plusieurs jours) dans toute l'Europe. Sans parler du traitement des sols et des méthodes d'irrigation (usage d'eau issue des stations d'épuration) qui vont à l'encontre de la sécurité la plus élémentaire.

Cela dit, la production locale est, dans le cas de certains fruits ou légumes, insuffisante pour répondre à la demande des consommateurs de l'île...

J-J.F et A.P : C'est effectivement vrai. À défaut de pouvoir consommer uniquement des fruits ou légumes corses, il faut donc acheter ceux d'origine France dont la culture répond à toutes les exigences voulues.

Comment pouvez-vous, à votre niveau, atténuer les effets de cette crise ?

J-J.F et A.P : Nous invitons les supermarchés et les détaillants à bien mettre en exergue l'origine corse des produits, à travers tout support visuel. Et à insister, auprès de leur clientèle, sur leur qualité supérieure, due au fait qu'ils ont été cultivés dans des conditions n'ayant rien à voir avec les pratiques des agriculteurs espagnols qui, outre l'emploi de substances dangereuses, utilisent des techniques interdites en France. Exemple : le déverdisage qui consiste à récolter des fruits ou des légumes n'étant pas parvenus à maturité et à leur donner une apparence (couleur) laissant supposer le contraire. Les produits corses qui sont sur les étals le jeudi ont, eux, été cueillis le mercredi.